

Sud

TRAVAIL
AFFAIRES
SOCIALES

Union
syndicale
Solidaires

12, bd de Bonne Nouvelle 75010 PARIS
tel : 01 44 79 31 65, 69 Fax : 01 44 79 31 72
site internet : www.joueb.com/sudtravail
site intranet: www.intracom.travail.gouv.fr
syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr

8 MARS 2005

N° 34

tout va mieux

LA MOITIE DU CIEL...

EH NON, BIEN PLUS !



Dans nos services nous sommes chargées, pour certaines et certains d'entre nous de faire appliquer l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, l'égalité des chances..., mais comment cela se passe t il chez nous ? et si on balayait devant notre porte.

73 % des agents de notre Ministère sont des femmes. Le saviez vous ?

86 % en catégorie C
72 % en catégorie B
40 % en catégorie A

1. En matière de rémunération

Dans la fonction publique, les salaires sont identiques entre les femmes et les hommes ; Et pourtant, pas vraiment :

- La grande majorité des temps partiels sont pris par des femmes, (%) qui prennent le mercredi pour être avec les enfants ;

- Avec les incidences que l'on connaît sur l'attribution du nombre de parts variables ; Et on voudrait nous faire croire que c'est l'instinct maternel, bien sûr !!!

2. En matière de promotion

Plus on monte dans la hiérarchie, plus les femmes se raréfient.

- Qui est contrainte à prendre des jours pour enfants malades, ou qui s'arrête en maladie quand les enfants ont de la fièvre et qu'on n'en veut ni à la crèche, ni chez la nounou, ni à l'école ? On vous le donne en mille ? C'est forcément la femme qui se débrouille, annule les rendez vous, enfin qui doit assurer.

Et on voudrait nous faire croire que c'est le devoir ou le dévouement maternel sûrement !!!

- Qui prend les 12 jours pour enfants malades ? les pères ou les mères ?

beaucoup plus souvent les femmes, les hommes ne veulent pas risquer de compromettre un avancement professionnel, une carrière en vue, ou tout simplement parce que ça les emmerde ...il faut bien qu'il y en ait une qui se sacrifie ...

- De plus en plus de femmes seules avec 1 ou plusieurs enfants à charge, ça ne facilite pas la mobilité ...

- Aller chercher les enfants à la crèche, à l'école, au sport, à la musique, impose des horaires stricts, et il faut être à l'heure !

Ne pas pouvoir être à la réunion très importante qui est organisée à 18 H 30, c'est pas bon pour la promo, manque de disponibilité, manque de souplesse, rigidité ...

On en passe et des meilleures...

En CAP, quelle est la proportion de femmes promues comparativement aux hommes ?

Aux concours de qui sont essentiellement composés les jurys ? d'hommes bien sûr, la parité doit se mettre en place, certes, mais jusqu'à présent ce n'est pas le cas, alors sur un pourcentage de X femmes candidates qui se présentent, X % sont admises contre % d'hommes...

Demandons des critères objectifs de promotion (les critères sont masculins car les DD et les DR sont très majoritairement des hommes).

3. en matière de répartition du travail domestique

- Courir faire les courses, car il faut bien la nourrir la petite famille, et même bien organisée, il manque toujours quelque chose.

- Faire les repas, organiser la logistique de 3, 4, 5 personnes.

- Suivre les devoirs, les toilettes et les bains, les biberons et les repas, la vaisselle, une petite lessive matinée de quelques coups de fer à repasser, et oui j'ai pas de chemise pour demain.

- 3H30 par jour en moyenne aux travaux domestiques pour une femme qui travaille. En 13 ans, les femmes actives n'ont enregistré qu'une baisse de 4 mn de cette charge, les hommes dans la même situation n'ont produit un effort supplémentaire de 6 mn. (sondage et études à l'appui).

Et encore, c'est plutôt pour faire des activités sportives et culturelles avec les chers petits, c'est quand même mieux que de faire le ménage, c'est plus noble.

Elle est pour qui la double journée ? On vous la donne la réponse, où vous le savez ?

- Il faut donc penser et concevoir une façon de travailler qui permette un partage égalitaire des tâches d'éducation et des tâches ménagères.

- Il faut multiplier les modes de garde et les structures d'accueil pour les petits enfants.

Concilier vie professionnelle et vie de famille n'est pas de la seule responsabilité des femmes. L'ensemble de la société, hommes, femmes, entreprises, Etat doivent y réfléchir pour y parvenir.

Les problèmes rencontrés par les femmes ne sont pas des problèmes individuels mais des questions de société !



4. Ah oui, la R.T.T.

Qui paraît il, va favoriser l'investissement des pères pour leurs enfants ...

Qu'est ce qu'on rit, mais on rit jaune !

- Des études et des enquêtes tendent à démontrer que ce n'est pas dans un investissement plus long dans le partage des tâches domestiques, oh combien passionnantes, que les hommes s'engagent, mais plutôt vers davantage de sport pour sculpter leur corps d'apollon, ou pour s'affaler davantage encore devant le téléviseur ronronnant. Tais-toi, tu m'empêches d'entendre !

- Rigidité des horaires masculins, horaires de travail de moins en moins prévisibles, intensification du travail défavorisent les femmes, car ils renforcent l'idée que la charge familiale incombe plutôt aux femmes qu'aux hommes.

L'emploi est il un droit pour les femmes ?

Les femmes, même lorsqu'elles travaillent sont souvent exclues de l'emploi classique qui reste un modèle masculin ; moins qualifiées, dans les services, à temps partiels subis, en CDD. Ainsi, elles restent dépendantes de leur rôle d'épouse pour garantir leurs droits sociaux (sécurité sociale, santé, retraite).

Plus souvent victimes du chômage, on trouve pourtant moins de femmes que d'hommes dans les mesures d'aides à l'emploi, et plus le dispositif est proche de l'emploi classique, moins on y trouve de femmes.

Conclusion : Les politiques de l'emploi au lieu de corriger les effets de sélection qui s'exerce à l'encontre des femmes les reproduisent.

5. En matière de syndicalisme

C'est comme pour le reste, la ruche est bourdonnante de petites abeilles ouvrières, c'est beaucoup de femmes qui s'activent, mais qui prend les décisions ?

Une seule confédération syndicale a à sa tête une femme.

Combien de femmes dans les bureaux nationaux et les conseils nationaux ?

6. Dans les organes de participation politique

Il y a eu la fameuse parité, et elle en a fait couler de l'encre, pour rattraper des siècles et des siècles d'oppression, d'exploitation, de discrimination, et encore, on est encore loin du compte.

Quelle est la réalité ? les femmes sont très présentes dans les associations, plutôt nettement moins dans les partis politiques et incontestablement moins dans la représentation politique (municipalités, conseils régionaux, généraux, assemblée, sénat, gouvernement). Ce sont pourtant les petites mains et les tâcheronnes utilisées et corvéables à merci par ces messieurs sans scrupules qui savent toujours se faire valoir sur leur dos.

7. Le stress

Dans nos services comme ailleurs on se plaint du stress, les petits et les grands chefs sur le dos, les dossiers à faire et à refaire, et la course pour les femmes, être à l'heure le matin, le soir, le petit dernier qui pleure la nuit et qu'il faut consoler en se levant fraîche et dispose.

C'est toujours sur la potentialité de leur temps que les femmes jouent la flexibilité pour arriver à « concilier le tout » comme on dit.

8. L'accès aux loisirs, à la culture et à l'épanouissement personnel

Comment trouver encore de l'énergie pour se nourrir de cette nourriture spirituelle qui permet de ressentir de la satisfaction de la journée écoulée ?

Bien sûr, nous y avons droit à la culture, aux loisirs, à du temps pour soi, pour réfléchir, pour se ressourcer, mais quand, les journées n'ont que 24H comment faire ?

De nombreuses femmes seules avec des enfants, de catégorie C ou B ne peuvent même pas partir en vacances, alors les loisirs, la culture...

9. Et la contraception et le droit à l'avortement

Mais qu'est ce que ça vient faire là dedans ?

Rien n'est acquis définitivement, on voit bien ce qui se passe aux USA et les différents courants

qui s'opposent aujourd'hui en France au droit des femmes à l'avortement.

Il a fallu combien d'années de luttes et pas des moindres pour obtenir ce droit élémentaire pour les femmes à disposer de leur corps, cela aussi participe au droit des femmes à travailler ou pas, à être libre de faire ou ne pas faire des enfants, à ne pas se retrouver cantonner dans « l'élevage » d'une ribambelle de gamins, et d'être mère au foyer, non pas par choix, mais parce que la société en a décidé ainsi, pour réduire le taux de chômage par exemple.



10. Utilisation de l'image des femmes

C'est à qui rivalisera parmi les publicitaires, à donner l'image la plus dégradante possible des femmes, que ce soit pour vendre du yaourt, de la voiture, de la fringue, ou de l'assurance

Zoophile, sado-masochiste, dans des poses, se voulant suggestives, battue, salie, blessée, vendue, c'est l'image des femmes qui est assenée dans toutes les campagnes publicitaires et lorsque l'on dénonce cela, les réponses claquent :

« il faut le prendre au second degré »
« il ne faut pas être puritain, ringard... »

Comment s'étonner après, qu'une femme qui porte un jean's « moulant » soit violée, et qu'on dise qu'elle l'a bien cherché, qu'elle l'a provoqué.

Comment s'étonner qu'une femme qui attend quelqu'un dans un café, dans la rue, soit systématiquement abordée, emmerdée et lors ce qu'elle réagit et envoie balader l'importuneur, elle reçoit en retour une bordée d'injures.

« elle devrait être flattée...c'est la preuve que c'est pas un « cageot »... »

11. Harcèlements et violences

Statistiques et études démontrent que les personnes harcelées sont le plus souvent des femmes. Le profil des femmes harcelées est souvent le même : seule avec un ou des enfants, d'origine étrangère, sans qualification, sous statut précaire....

Malmenées, battues, humiliées, servantes, c'est le lot de nombreuses femmes dans le couple. C'est encore un sujet tabou dont on parle peu (ça se passe dans la sphère privée du couple). Ce n'est pas une mince affaire pour les femmes de tenter de sortir de cet enfer (hôpital, commissariat, foyers d'urgence, vivre cachée, honteuse, survivre ...).

Ne faut il pas instaurer le droit d'ingérence ?

Les agentes de contrôles, les agentes d'accueil, sont régulièrement insultées par des employeurs, des

usagers avec des propos de nature purement sexistes. **La réponse est non, nous le savons, les textes ne sont pas appliqués,**

Nous nous sommes déjà investis sur le terrain du harcèlement, nous avons informé les DD et les DR que nous serions vigilants, il ne suffira pas de le dire, il faudra faire. **Il faut nous battre pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité, parfois y compris dans nos vies privées, dans notre vie quotidienne, dans notre ministère, dans notre boulot de contrôle, et dans notre société.**

Demandons la constitution dans les commissariats, dans les cellules d'accueil spécialisées pour entendre les plaintes des victimes de harcèlement sexuel.

Des textes existent, mais suffit-il qu'ils existent pour que l'égalité soit gagnée ?

SUD TRAVAIL a décidé de s'engager activement dans cette bagarre, parce que rien n'est encore acquis, parce que la place des femmes n'est pas faite.

Pas de réunion avant 9 heures et après 16 heures.

Promotion proportionnelle au % de femmes dans le grade ou dans le corps

Parité dans les CAP, dans les jurys

Etre vigilants sur l'image des femmes véhiculée dans nos services

Noter les propos sexistes dont les femmes de nos services sont victimes, dans leur travail quotidien, afin de faire un bilan de la situation et de mener des campagnes sur ce sujet

12. LE PORT DU VOILE DANS LES SERVICES

Nous sommes déjà, et risquons d'être de plus en plus confrontés à des collègues porteuses du voile.

La commission Femmes de SUD Travail souhaite que le syndicat adopte une position de principe sur la question.

Comme toute discrimination, le voile est l'affirmation d'une inégalité. Les musulmans qui le revendiquent, expliquent qu'il s'agit de préserver la pudeur féminine ; les cheveux, le corps même de la femme (hidjab), exciteraient l'appétit sexuel de l'homme, et seulement de l'homme : a-t-on déjà entendu revendiquer le port du voile pour ne pas susciter le désir d'autres femmes ? Et les cheveux, le corps des hommes ne pourraient-ils pas susciter le désir des femmes ?

Le port du voile implique une réponse négative à ces deux questions : les femmes ne peuvent être qu'objets du désir masculin, elles-mêmes ne pourraient (ne sauraient) être sujets d'un désir propre. C'est l'homme qui décide ce qu'est la pudeur féminine, qu'elle doit être préservée et comment elle doit l'être. On se retrouve une fois de plus en situation de domination masculine.



Contrairement à ce que veulent nous faire croire les fondamentalistes musulmans, ultra-minoritaires parmi la communauté française de culture islamique, l'identité qu'affirme le port du voile est un marquage sexuel, qui s'avance masqué derrière l'alibi culturel et/ou religieux. Nous affirmons donc qu'avant d'être un symbole religieux, le voile est d'abord une discrimination sexuelle.

Bien que certaines revendiquent l'exercice d'une liberté individuelle, les femmes qui ont lutté et luttent encore pour l'égalité ne peuvent que se sentir agressées par l'affichage de leur infériorité. Imaginerions-nous de défendre l'esclavage si certains esclaves étaient d'accord avec leur propre situation ?

Tolérer le port du voile, c'est tolérer que s'affichent des opinions discriminatoires. Faut-il rappeler que les discriminations fondées sur le sexe sont interdites par les lois de notre pays ?

Comme tout citoyen, les fonctionnaires ont obligation de respecter les lois anti-discrimination. Ils sont tenus de surcroît de ne pas exprimer leurs opinions personnelles à l'occasion de leur activité professionnelle.

SUD Travail ne défendra pas le port du voile pour les collègues ; il s'assurera néanmoins du respect des droits de la défense, en cas de sanction envisagée par l'Administration.

PUB PUB PUB

DECRYPTAGES

Ah elle est belle l'image des femmes véhiculées par la pub ...

Publicité vue dans le métro parisien, fait par les magasins C&A pour vendre un chemisier

slogan : "19,95 € et il y a du monde au balcon de Juliette" et l'on voit une jeune femme accorte, sur son balcon, qui porte un chemisier permettant une vue plongeante sur ses seins .

Ah! Ah! Ah! j'en ris encore !...

Mais oui, c'est un jeu de mots : "du monde au balcon"...wouah, morte de rire !

Juliette a en fait deux balcons : l'un est accroché à sa maison et l'accès est libre, l'autre c'est son soutien gorge et ça coûte 19,95€ (c'est pas cher) pour y aller.

De quoi se plaint-on ? Les publicitaires tentent de nous amuser alors qu'ils auraient pu écrire : "montre tes gros nibards pour 19,95 € et t'auras du succès".

La marque *Etam* nous gratifie en ce moment de publicité dans le métro parisien pour vendre des sous-vêtements féminins.

Cette publicité consiste en trois affiches :

Chacune comporte le slogan "le monde est à nous" et montre 3 femmes - à l'air particulièrement nunuches, en sous-vêtements, dans les situations suivantes :

- sur une moto - voir en pièce jointe
- sur un dromadaire (sur une couverture en mohair rose),
- dans l'espace (avec bulle de scaphandrier)

Passons sur la silhouette de ces femmes qui, comme d'habitude, soit sont retouchées, soit sont le résultat de nombreuses années d'anorexie. Arrêtons-nous plutôt aux messages transmis.

La marque affiche volontairement son "humour" en Notre organisation syndicale a reçu en date du 18 grossissant le trait (elles ont vraiment l'air connes !) pour février un courrier ayant pour objet la transmission éviter d'être mise en cause ("le prenez pas mal les filles, « d'un tableau et d'un guide sur la : mise en place c'est pour rigoler") et nous délivre un message moderne : d'un réseau interministériel du climat social dans la avec les sous-vêtements *Etam*, les femmes peuvent être fonction publique ».

des aventurières en restant sexy (c'est à dire : les hommes vous regarderont encore), peu importe l'aspect

extérieur, c'est ce qu'on fait qui est important et comment on est dans l'intimité, etc.

Certes, certes...

Mais le message est aussi : quand une femme part à la conquête du monde, elle est ridicule ; elle pense surtout à ses petites culottes, elle ne cherche pas à voir ce qu'il y a autour d'elle, elle veut surtout se montrer.

Ces images sont sexistes car elles exposent une image bêtifiante des femmes.

Encore une fois, il semble que je manque d'humour...



Et encore C&A nous a gratifié dans le métro parisien d'une affiche pour vendre des sous vêtements ; on y voit une jeune femme, fort jolie, le regard en coin, les cheveux défaits et les mains sur les hanches, portant juste un string (à 7,95€) et un soutien gorge (à 16,95€) avec le message suivant : "16,95 € et Bernard vous envoie 60 SMS par jour"

(16,95€, c'est juste le soutif, pour avoir les SMS, faut enlever la culotte !)

Vous avez donc le choix entre deux interprétations :

- 1- la fille est prête à s'offrir en échange de SMS... c'est vraiment pas cher
- 2- le harcèlement, c'est de sa faute à elle, fallait pas l'allumer !

j'avoue que j'ai du mal à choisir...

Florilège des courriers adressés :

DAGEMO
Madame Dominique LACAMBRE
39-43 Quai André Citroën
75902 PARIS Cedex 15

Madame,

• **Monsieur Yves Sinigaglia, Secrétaire général SUD-TRAVAIL:**

A plusieurs reprises tant par téléphone que par courriel, il a été rappelé aux services de la DAGEMO, que Martine DEVILLERS était la secrétaire nationale de notre organisation syndicale.

Force est de constater que, les services de la DAGEMO et vous même, ont désigné un homme secrétaire général, pour notre organisation syndicale.

Doit-on penser que cette pratique est due : au charme irrésistible de Monsieur Sinigaglia?, au sexisme ordinaire ? (un responsable ne peut il être qu'un homme ?), à une discrimination basée sur le sexe ?

Nous ne sommes pas loin de le croire.

Seriez vous obnubilé par « vos camemberts » ? (bilan social 2000, page 25, les emplois de direction, joints en annexe).

Vous n'ignorez pas, l'attachement de notre organisation syndicale à faire avancer l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, bien sûr, y compris à l'intérieur de notre ministère.

Nous vous souhaitons, Madame Lacambre, un très bon 8 mars, et vous prions d'agrèer, l'expression de notre meilleure considération.

Le Bureau National
SUD TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES

Paris, le 15 septembre 2004

DAGEMO
Monsieur MASSON
39-43 Quai André Citroën
75902 PARIS CEDEX 15

Monsieur le Directeur,

Cet été, nous avons reçu dans les services du ministère une plaquette de 4 pages éditée en juin 2004 pour présenter SITERE. Cette plaquette en papier glacé est illustrée de 10 photos représentant le monde du travail – dont on nous dit d'ailleurs en préambule qu'il « évolue ».

Sur ces 10 photos, on peut voir, parmi 15 travailleurs identifiables, 14 hommes et 1 femme (...qui regarde un homme parler).

6% de femmes dans le monde du travail ?

Domage que l'étude de la DARES, intitulée « *la longue marche vers l'égalité professionnelle* », ne soit sortie qu'en juillet 2004. Vous (ou plutôt l'agence que vous avez payée pour réaliser cette plaquette) auriez pu y lire que les femmes occupent 45,3 % des emplois. Seraient-elles donc invisibles ?

Sur cette plaquette, il y a également une photo censée représenter les agents de nos services au bureau : on y voit 2 hommes. Pour une administration composée à plus de 70% de femmes, le choix est assez peu représentatif.

Nous vous demandons donc à l'avenir d'être plus vigilant sur la place que vous accordez aux femmes, dans les symboles comme dans la réalité.

Si vous pensez au contraire que montrer des hommes aux agentes permet de rendre SITERE plus attractif, alors poursuivez votre stratégie de comm' en nous mettant des photos de gars un peu plus affriolants.

Sincèrement,
La Secrétaire Nationale
Martine Devillers
Copie DARES, Service des droits des femmes

MOI, JE TROUVE NORMAL QUE LES FEMMES GAGNENT MOINS QUE LES HOMMES: AVEC TOUTES LES TÂCHES MÉNAGÈRES QUE VOUS AVEZ, VOUS NE POUVEZ PAS VOUS INVESTIR AUTANT QUE NOUS, LES HOMMES, DANS LE TRAVAIL...

